

Limited Warranty Statement

SONY ELECTRONICS INC. (for U.S. sales) or SONY OF CANADA LTD. (for Canadian Sales) ("SONY") warrants this product against defects in material or workmanship for the time periods and as set forth below. Pursuant to this Limited Warranty, SONY will, at its option, (i) repair the product using new or refurbished parts or (ii) replace the product with a new or refurbished product. For purposes of this Limited Warranty, "refurbished" means a product or part that has been returned to its original specifications. **In the event of a defect, these are your exclusive remedies.**

Term: For a period of one year from the original date of purchase of the product, SONY will, at its option, repair or replace with new or refurbished product or parts, any product or parts determined to be defective.

This Limited Warranty covers only the hardware components packaged with the Product. It does not cover technical assistance for hardware or software usage and it does not cover any software products whether or not contained in the Product; any such software is provided "AS IS" unless expressly provided for in any enclosed software Limited Warranty. Please refer to the End User License Agreements included with the Product for your rights and obligations with respect to the software.

Instructions: To obtain warranty service, you must deliver the product, freight prepaid, in either its original packaging or packaging affording an equal degree of protection to the SONY authorized service facility specified. **It is your responsibility to backup any data, software or other materials you may have stored or preserved on your unit. It is likely that such data, software, or other materials will be lost or reformatted during service and SONY will not be responsible for any such damage or loss.** A dated purchase receipt is required. For specific instructions on how to obtain warranty service for your product, product support, online knowledge database, frequently asked questions and free updates via the Internet:

Visit SONY's Web Site:
<http://www.sony.com/service>

Or call the Sony Customer Information Service Center
1-888-4SONYPC (476-6972)

For an accessory or part not available from your authorized dealer, call:

1-800-488-SONY (7669)
(in Canada, call 1-877-779-9929)

Repair/Replacement Warranty: This Limited Warranty shall apply to any repair, replacement part or replacement product for the remainder of the original Limited Warranty period or for ninety (90) days, whichever is longer. Any parts or product replaced under this Limited Warranty will become the property of SONY.

This Limited Warranty only covers product issues caused by defects in material or workmanship during ordinary consumer use; it does not cover product issues caused by any other reason, including but not limited to product issues due to commercial use, acts of God, misuse, limitations of technology, or modification of or to any part of the SONY product. This Limited Warranty does not cover SONY products sold AS IS or WITH ALL FAULTS or consumables (such as fuses or batteries). This Limited Warranty is invalid if the factory-applied serial number has been altered or removed from the product. This Limited Warranty is valid only in the country of purchase, either the United States of America or Canada.

LIMITATION ON DAMAGES: SONY SHALL NOT BE LIABLE FOR ANY INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES FOR BREACH OF ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTY OR CONDITION ON THIS PRODUCT.

DURATION OF IMPLIED WARRANTIES: EXCEPT TO THE EXTENT PROHIBITED BY APPLICABLE LAW, ANY IMPLIED WARRANTY OR CONDITION OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ON THIS PRODUCT IS LIMITED IN DURATION TO THE DURATION OF THIS WARRANTY.

Some states or jurisdictions do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, or allow limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitations or exclusions may not apply to you. This Limited Warranty gives you specific legal rights and you may have other rights which vary from state to state or jurisdiction to jurisdiction.



Énoncé de limite de garantie

SONY ELECTRONICS INC. (pour les ventes américaines) ou SONY OF CANADA Ltd. (pour les ventes canadiennes) (« SONY ») garantit ce produit contre tous défauts de matériaux ou de fabrication pour la période et selon les termes et conditions définis ci-dessous. Selon cette garantie limitée, SONY, à sa discrétion, (i) réparera le produit en utilisant des pièces neuves ou réusinées ou (ii) remplacera le produit par un produit neuf ou réusinés. Dans cette garantie limitée, le terme « réusiné » désigne un produit ou une pièce qui a été remis à neuf selon ses caractéristiques d'origine. **En cas de défaut, les uniques recours de l'utilisateur sont décrits ci-dessous.**

Terme : Pour une période d'un an à compter de la date d'achat d'origine du produit, Sony, à sa discrétion, réparera ou remplacera par un produit ou une pièce de rechange neuve ou remise à neuf tout produit ou pièce défectueux.

Cette garantie limitée couvre seulement les composants matériels dont le Produit est équipé. Elle ne couvre pas l'assistance technique pour l'utilisation de matériel ou de logiciel et ne couvre aucun produit logiciel compris ou non avec le Produit, ces dits logiciels sont offerts « tels quels » à moins qu'une garantie limitée ne soit expressément offerte avec ces logiciels. Pour vos droits et obligations concernant le logiciel, veuillez vous référer au contrat de licence de l'utilisateur final fourni avec le Produit.

Instructions : Pour obtenir le service de garantie, vous devez envoyer le produit, frais de transport prépayés, dans son emballage d'origine ou dans un emballage procurant le même niveau de protection, au lieu de service autorisé de SONY spécifié. **Vous êtes responsable de la sauvegarde des données, logiciels ou autres matériaux que vous avez stockés ou préservés sur votre unité.** Ces données, logiciels ou autres matériaux risquent d'être perdus ou reformatés lors de la réparation et SONY ne sera pas tenu responsable de tels dommages ou pertes. Vous devez fournir un reçu de votre achat. Pour des instructions spécifiques concernant l'obtention du service de garantie pour votre produit, une assistance sur les produits, la base de donnée de connaissance en ligne, les questions fréquentes et les mises à jour gratuites par Internet :

Visitez le site Web de SONY :
<http://www.sony.com/service>

Ou contactez le centre de service d'informations à la clientèle de SONY au
1-888-4SONYPC (476-6972)

Pour un accessoire ou une pièce non disponible auprès de votre vendeur autorisé, téléphonez au :

1-800-488-SONY (7669)
(depuis le Canada, téléphonez au 1-877-779-9929)

Garantie de réparation/remplacement : Cette garantie limitée s'appliquera à toute réparation, toute pièce de rechange ou tout produit de rechange pour le restant de la période de garantie originale ou pendant quatre-vingt-dix (90) jours, selon la période la plus longue. Les pièces ou produits remplacés sous cette garantie limitée deviendront la propriété de SONY.

Cette garantie limitée couvre uniquement les problèmes de produits causés par des défauts de matériaux ou de fabrication survenus au cours d'une utilisation normale du consommateur et ne couvre aucun problème causé par une autre raison, y compris notamment, les problèmes causés par une utilisation commerciale, une catastrophe naturelle, une mauvaise utilisation, des limitations de technologie ou une modification d'une partie du produit SONY. Cette garantie limitée ne couvre pas les produits SONY vendus TELS QUELS ou consommables (comme les fusibles ou les piles). Cette garantie limitée n'est pas valable si le numéro de série apposé par l'usine a été altéré ou enlevé du Produit. Cette garantie limitée n'est valable que dans son pays d'achat, soit aux États-Unis ou au Canada.

LIMITATIONS DES DOMMAGES : SONY NE POURRA AUCUNEMENT ÊTRE RESPONSABLE DE QUELQUE DOMMAGE INDIRECT OU CONSÉCUTIF ASSOCIÉ AU NON-RESPECT D'UNE GARANTIE OU CONDITION EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT CE PRODUIT.

DURÉE DES GARANTIES IMPLIQUÉES : SAUF DANS LA LIMITE OÙ UNE LOI APPLICABLE L'INTERDIT, TOUTE GARANTIE OU CONDITION TACITE DE VALEUR MARCHANDE OU DE CONVENANCE À UNE FIN PARTICULIÈRE EST LIMITÉE DANS LE TEMPS À LA DURÉE DE CETTE GARANTIE.

Certains états ou juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de responsabilité en cas de dommages accessoires ou indirects, ou autorisent des limitations concernant la durée des garanties tacites. Il est donc possible que les limitations ou exclusions ci-dessus ne s'appliquent pas à votre situation. Cette garantie vous confère des droits juridiques spécifiques. Vous pourriez également bénéficier d'autres droits qui peuvent varier d'un état à l'autre ou d'une juridiction à l'autre.